

N° 1 - 2018

# la lettre mensuelle

Adresse e. mail : [mairie.la-chapelle-de-brain@wanadoo.fr](mailto:mairie.la-chapelle-de-brain@wanadoo.fr)



## Commune de La Chapelle-de-Brain

### Horaires

MAIRIE  
et  
AGENCE POSTALE  
COMMUNALE  
LA CHAPELLE

Lundi 9h à 12h30 (fermée l'après-midi)  
Mardi 9h à 12h30 - 13h à 17h30  
Mercredi 9h à 12h30 (fermée l'après-midi)  
Jeudi 9h à 12h30 (fermée l'après-midi)  
Vendredi 9h à 12h30 - 13h à 16h30  
Tel : 02.99.70.20.03

MAIRIE  
et  
AGENCE POSTALE  
COMMUNALE  
BRAIN-SUR-VILAINE

Mardi 9h30 à 12h30  
Tel : 02.99.70.20.12

Levée du courrier :

APC La Chapelle de Brain : 10h00  
Boîte aux lettres Brain : 9h30  
Boîte aux lettres La Chapelle : 10h00  
Boulangerie Renac : 15H45  
La Poste Langon : 16h00

### Compte rendu réunion conseil municipal Vendredi 26 Janvier 2018

### Horaires d'ouverture de la Médiathèque de La Chapelle de Brain

Mercredi	14h30 - 17h30
Jeudi	16h00 - 18h00
Vendredi	16h00 - 18h30
Samedi	10h00 - 12h30

Tél. 02.99.70.13.95

**Prochaine réunion du Conseil Municipal  
le Vendredi 23 Février 2018  
à 19h30**

## Compte rendu réunion conseil municipal du Vendredi 26 Janvier 2018

**Présents** : M. JULAUD Dominique, Maire, Mmes : BRIZAY Marie-Annick, BÉRARD Michèle, CERISIER Bénédicte, GRIMAUD Marie-Paule, HENRY Maryvonne, MM : CHEREL Victor, LIENARD Bruno, LOLLIVIER André, MAHE Pascal, MORISOT Yohann

**Excusé(s)** : Mme DRION Lucette, MM : DEBRAY Pierre-Yves, POULAIN Yvonnick

**A été nommé(e) secrétaire** : M. CHEREL Victor

### **Compétence "protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques" - modification des statuts (CCPR)**

La Communauté de Communes du Pays de Redon s'est dotée le 31 décembre 2017 d'une compétence facultative "Protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques facultative ».

Il est proposé de compléter cette compétence en ajoutant la rubrique :

« Gestion des ouvrages structurants multi-usages à dominante hydraulique »

CONSIDERANT que la Communauté de Communes du Pays de Redon s'est dotée de la compétence « Protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques le 31/12/2017 » ;  
CONSIDERANT que la communauté de communes a délibéré le 18/12/2017 afin adhérer à l'EPTB Vilaine.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVENT l'évolution de la compétence communautaire protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques telle que précisée ci-dessus,
- APPROUVENT les statuts communautaires modifiés, annexés à la présente délibération.

### **Tarifs d'inscription au réseau médiathèques**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que lors de sa séance du 4 décembre, le bureau communautaire a fixé les tarifs d'inscription au réseau médiathèque et l'ensemble des tarifs pratiqués pour la médiathèque communautaire Jean-Michel Bollé à compter du 1er janvier 2018. Cela concerne notamment :

- L'inscription des adultes : 14 € par an (au lieu de 12 € précédemment),
- La gratuité pour : les enfants, les étudiants, les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires des minimas sociaux,
- Le remplacement d'une carte perdue : 3 €.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- VALIDE les tarifs d'inscription au réseau médiathèque, à compter du 1er février 2018, tels qu'indiqués ci-dessus.

### **Travaux d'isolation du plafond du théâtre**

Présentation aux membres du Conseil Municipal les devis des sociétés Frangeul et SOPI qui ont été sollicités pour présenter leur devis d'isolation du plafond de la salle du théâtre.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal :

- ACCEPTENT le devis de la société SOPI (Saint Nicolas de Redon - Loire Atlantique) pour les travaux d'isolation du théâtre pour un montant total de 11 358.67 euros HT,
- AUTORISENT Monsieur le Maire à signer toutes les pièces administratives et comptables relatives à ces travaux et à présenter une demande de subvention auprès de l'organisme CERTINERGY.

### **Demande de subvention association de l'école "AEPEC"**

Monsieur le Maire présente aux conseillers la demande de subvention déposée par l'association AEPEC de l'école de La Chapelle au titre des manifestations de l'année 2017.

Quatre manifestations ont été organisées cette année : soirée tartiflette, trail, kermesse et soirée disco.

Monsieur le Maire propose d'accorder comme chaque année une subvention de 80.00 € par manifestation.

Le conseil après délibération et à l'unanimité :

- accorde une subvention de 320 € à l'association AEPEC pour ces manifestations. Elle sera prélevée au compte 6574 du budget de l'exercice en cours.

### **Demande de subvention RPI - classe de mer**

Monsieur le Maire présente la demande de subvention du R.P.I. Saint Melaine pour un séjour à Larmor Baden les 5 et 6 avril 2018 auquel participeront 7 élèves de notre commune.

Coût du voyage : 80 euros

Selon décision prise par le Conseil Municipal à la préparation du Budget primitif, la subvention communale s'élève à 20% du coût du voyage et plafonnée à 50 euros :

Soit  $80 \times 20\% = 16 \text{ €}$

La subvention communale est donc de 112 euros (7x16€) et sera prélevée au compte 6574 du budget de l'exercice en cours.

### **Formation permis remorque agent du service technique**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal :

- DÉCIDENT de financer la formation au permis BE (permis remorque) suivie par Mme NEGRET, adjoint des services techniques. Le montant de la formation s'élève à 590 euros et est proposée par ECPR à REDON.
- AUTORISENT Monsieur le Maire à signer toutes les pièces administratives et comptables relatives à cette formation

### **MAIRE DÉLÉGUÉ**

*Monsieur Yohann MORISOT, Maire Délégué, vous reçoit sur rendez-vous les soirs en semaine ou les samedis matins à la Mairie de Brain-sur-Vilaine.*

*Merci d'appeler le secrétariat de mairie pour prendre rendez-vous au 02 99 70 20 03.*

# **... INFORMATIONS DIVERSES...**

## **FACTURE D'EAU**

---

**SPANC : D'un coup ?**

**Certains d'entre vous se sont étonnés de voir leur facture d'eau monter... d'un coup ?**

**Puis en y regardant de plus près, vous avez constaté la facturation de 66.57 € HT pour un « Diagnostic de bon fonctionnement installation » alors que vous pensiez que cela était déjà payé lors du règlement de vos factures d'eau (pour les personnes qui disposent d'un système d'assainissement individuel).**

**En fait, le système de redevance qui permettait d'étaler les paiements de ce contrôle (7.99 € HT/semestre soit 15.98 €an) a été abandonné en 2014 suite à la requête d'une association d'usager. D'où aujourd'hui, le paiement en une seule fois du dit contrôle... mais cela ne change rien au prix du « service » qui a été rendu obligatoire par le législateur.**

**Pour compléter votre information, le SIVU SPANC a décidé de passer la périodicité des contrôles de 4 à 10 ans (puisque la loi le permet désormais) et de revenir au système de redevance à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.**

**Jean-Marc CARREAU - Président du SIVU SPANC.**

# La Chapelle de Brain



**Samedi 17 Février 2018**

À partir de 19H

**Salle Espace Loisirs**

## Repas Tartiflette

\* Boisson Non Comprise

MENU\* ADULTE  
À  
9 €  
KIR  
TARTIFLETTE/  
SALADE  
DESSERT  
CAFÉ

MENU\* ENFANT  
À  
5 €  
JUS DE FRUIT  
TARTIFLETTE/  
SALADE  
DESSERT

**Sur Réserveation Uniquement**

Avant le **10 Février** auprès de l'école, des parents d'élèves,  
du Bar l'Espérance, de l'Epicerie Lila ou du Bistrot de  
Brain

*Possibilité de Repas à Emporter : Nous contacter au 06 75 00 32 57*

Soirée Organisée par l'OGEC Saint Melaine

Renseignements : 06 75 00 32 57

# 2<sup>e</sup> TRAIL DES MINES D'OR



**35 LA CHAPELLE  
DE BRAIN**

**Dimanche 18 Mars 2018**

Trail de 9 km , 16 km et 23,5 km au travers des landes  
et des forêts de la chapelle de Brain sur un des plus  
beau circuit du pays de Redon, agréable, et très varié  
pour le plaisir de tous de difficultés croissantes.



9h30 Trail 23,5 km course toutes catégories

10h Course 16 km toutes catégories

10h20 Course 9km toutes catégories

10h25 Trail des pépites 1,2km ouvert aux enfants  
né en 2007, 2008, 2009, 2010, 2011

INSCRIPTION

Sur [www.klikego.com](http://www.klikego.com)

Un cadeau à chaque participant

Renseignements au 06 13 21 82 71

Certificat médical ou licence obligatoire

Organisation OGEC SAINT MELAINE

Départ et arrivée à LA  
SALLE ESPACE LOISIRS  
de la Chapelle de Brain

